### PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue mardi le 8 mai 2018, à 19:30 heures, au lieu ordinaire des assemblées.

Madame la conseillère Julie Brosseau Messieurs les conseillers Ronald Girardin

Éric Lachance Alain Gaucher Sylvain Raymond

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques Desmarais.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Sophie Loubert, est également présente.

L'absence de monsieur le conseiller Jules Bergeron est motivée.

### 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

### 74-05-18

Il est proposé par monsieur Ronald Girardin, appuyé par monsieur Sylvain Raymond et résolu unanimement par les conseillers, que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point Divers ouvert.

Adoptée

### 2. Approbation des procès-verbaux du mois d'avril 2018.

### **75-05-18**

Après avoir pris connaissance des procès-verbaux du mois d'avril 2018 et les avoir trouvés conformes, il est proposé par monsieur Ronald Girardin, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers, que lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que rédigés.

Adoptée

### 3. Correspondance

### A) Don à la société d'Alzheimer

### **76-05-18**

Il est proposé par monsieur Ronald Girardin, appuyé par madame Julie Brosseau et résolu unanimement de participer à l'envol des papillons en versant un don de cent dollars (100\$) à la société d'Alzheimer du Haut-Richelieu pour l'achat de 10 papillons.

Adoptée

### B) Participation au programme de subvention pour couches lavables.

### 77-05-18

Suite à la demande d'une citoyenne, il est proposé par monsieur Alain Gaucher, appuyé par madame Julie Brosseau et résolu unanimement par les conseillers, que la municipalité offre une subvention de 50% du coût d'achat de couches réutilisables (lavables) jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 100\$ par enfant.

Adoptée

### 4. Approbation des dépenses du mois d'avril 2018

### **78-05-18**

Il est proposé par monsieur Sylvain Raymond, appuyé par monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers, que les comptes, factures et salaires soient approuvés et payés, pour un montant total de **129 432,11** \$ tel qu'il appert à l'annexe A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Adoptée

Je, soussignée, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter les dépenses approuvées et payées, telles que décrites précédemment.

\_\_\_\_\_

Sophie Loubert Secrétaire-trésorière

### 5. Présentation et adoption du rapport financier pour l'exercice financier 2017.

### 79-05-18

Après explications du rapport financier et des états financiers pour l'année 2017 par la secrétaire-trésorière, Sophie Loubert, il est proposé par monsieur Sylvain Raymond, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers que lesdits documents soient adoptés tel que présentés.

Adoptée

### 6. Adoption du rapport annuel An 8 – Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

### 80-05-18

**ATTENDU** que le schéma de couverture de risques de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 22 juillet 2010;

**ATTENDU** que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

**ATTENDU** que le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier *E*xcel pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique);

ATTENDU que le rapport annuel AN 8 (22 juillet 2017 au 31 décembre 2017) a

été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la

municipalité Saint-Blaise-sur-Richelieu;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu a pris connaissance

du rapport d'activités annuel an 8;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Julie Brosseau, appuyé par monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers :

Que

la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu adopte le rapport d'activités annuel an 8 en lien avec le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée

### 7. Étude pour un regroupement de deux services de sécurité incendie

### <u>81-05-18</u>

ATTENDU QUE

les représentants des municipalités de Lacolle, de Saint-Blaise-sur- Richelieu, de Saint-Valentin et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix se sont réunis et ont manifesté le désir de reprendre les discussions qui pourraient éventuellement conduire à la création d'une régie intermunicipale;

Il est proposé par monsieur Sylvain Raymond, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers :

**OUE** 

la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu participe aux travaux du comité qui sera formé et consent à défrayer, au prorata, sa part des coûts d'un consultant pour la réalisation d'une étude de faisabilité.

Adoptée

8. Adoption du règlement 486-18 modifiant le règlement de zonage portant le no. 347-07 visant la création d'une sous-classe d'usage D-6.

### **82-05-18**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

### Règlement no. 486-18

Modifiant le règlement de zonage portant le no. 347-07 visant la création d'une sous-classe d'usage D-6 «<u>établissements de vente de petits véhicules récréatifs et petits équipements motorisés neufs ou usagés (excluant les concessionnaires de motos et automobiles) où les activités d'entretien de petits véhicules récréatifs (mécanique, peinture, débosselage) ne sont que complémentaires à la vente de ceux-ci» au paragraphe 30.2 sur la classification des usages commerciaux et</u>

### affectation de cette nouvelle sous-classe d'usage D-6 et de la sous-classe d'usage B-4, «<u>récréation intérieure</u>», à la zone Cr-1

ATTENDU QUE la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme permet au Conseil

municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu de modifier sa

règlementation d'urbanisme;

ATTENDU QUE la présente modification est conforme aux orientations du

schéma d'aménagement de la MRC du Haut-Richelieu et du

plan d'urbanisme de la Municipalité;

ATTENDU QUE l'un des objectifs du plan d'urbanisme pour le périmètre

urbain est d'en augmenter sa mixité d'usages;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la

séance du 18 janvier 2018;

ATTENDU QU' un premier projet de règlement a été adopté le 7 mars 2018;

ATTENDU QU' une assemblée publique de consultation a eu lieu le 9 avril

2018;

ATTENDU QU' un deuxième projet de règlement a été adopté le 11 avril 2018;

ATTENDU QUE le présent règlement a été approuvé par les électeurs le 7 mai

2018;

### À CES MOTIFS:

Il est proposé par madame Julie Brosseau, appuyé par monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante du présent règlement;

QU' il soit statué et ordonné par le Conseil de la municipalité de

Saint-Blaise-sur-Richelieu et il est, par le présent règlement

portant le no. 486-18, statué et ordonné comme suit :

Article 1 Modifier l'article 30.2 Classification des usages

commerciaux en créant la sous-classe d'usage D-6, «établissements de vente de petits véhicules récréatifs et petits équipements motorisés neufs ou usagés (excluant les concessionnaires de motos et automobiles) où les activités d'entretien de petits véhicules récréatifs (mécanique, peinture, débosselage) ne sont que complémentaires à la vente de ceux-

<u>ci</u>»,

Article 2 Ajouter la sous-classe d'usage D-6, «établissements de vente

de petits véhicules récréatifs et petits équipements motorisés neufs ou usagés (excluant les concessionnaires de motos et automobiles) où les activités d'entretien de petits véhicules récréatifs (mécanique, peinture, débosselage) ne sont que complémentaires à la vente de ceux-ci» dans les grilles

d'usages et normes.

Article 3 Affecter la sous-classe d'usage D-6, «établissements de vente

de petits véhicules récréatifs et petits équipements motorisés neufs ou usagés (excluant les concessionnaires de motos et automobiles) où les activités d'entretien de petits véhicules récréatifs (mécanique, peinture, débosselage) ne sont que complémentaires à la vente de ceux-ci» et la sous-classe d'usage B-4, «récréation intérieure», à la zone Cr-1 et à sa grille d'usage et norme Cr-1.

Adoptée

9. Adoption du règlement 489-18 modifiant le règlement de zonage 347-07 visant l'agrandissement des bâtiments dérogatoires

### 83-05-18

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Règlement no. 489-18

Modifiant le règlement de zonage # 347-07 visant l'agrandissement des bâtiments dérogatoires

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme permet au Conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu de modifier sa règlementation d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs bâtiments principaux de la municipalité sont en situation de droits acquis;

CONSIDÉRANT QUE permettre certains agrandissements de bâtiments dérogatoires ne s'oppose pas aux règlements d'implantation actuels;

**CONSIDÉRANT QUE** cette modification n'est pas en contradiction avec le plan d'urbanisme ni le Schéma d'aménagement;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du 7 février 2018:

CONSIDÉRANT QU' un premier projet de règlement a été adopté le 7 mars 2018:

CONSIDÉRANT QU' une assemblée publique de consultation a eu lieu le 9 avril 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** le présent règlement a été approuvé par les électeurs le 7 mai 2018;

Il est proposé par monsieur Alain Gaucher, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers:

**QUE** le préambule fasse partie intégrante du présent projet de règlement;

QU' il soit statué et ordonné, par règlement du Conseil de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, que le présent projet de règlement soit statué et ordonné comme suit :

### Article 1

Qu'à l'article 86 du règlement de zonage #347-07:

86. Agrandissement d'une construction ou d'un usage dérogatoire protégé par droits acquis (modifié par le règlement 417-12)

Une construction dérogatoire protégée par droits acquis peut être agrandie si celle-ci répond à l'un des critères suivants :

- -Le bâtiment principal est situé dans la zone agricole permanente et l'agrandissement projeté est conforme à la règlementation en vigueur;
- -Le bâtiment principal est situé dans la plaine inondable 2-20 ans et ledit agrandissement se fait en hauteur seulement, dans le prolongement des murs existants;
- -Le bâtiment principal est situé dans la plaine inondable 2-20 ans et bénéficie d'une autorisation du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.
- -Un usage dérogatoire protégé par droits acquis peut être agrandi si celui-ci répond aux critères suivants :
- -L'agrandissement n'a pas pour effet de créer un nouvel usage dérogatoire;
- Le bâtiment dans lequel se pratique l'usage est conforme à la règlementation en vigueur.

soit ajouté le critère suivant :

-L'agrandissement projeté n'a pas pour effet d'accroître le caractère dérogatoire du bâtiment.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée

### 10. Achat d'un véhicule GMC SIERRA 2010

### 84-05-18

Il est proposé par monsieur Sylvain Raymond, appuyé par monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers de faire l'acquisition d'une GMC SIERRA 2010 au montant de quatorze mille sept cent dix dollars et cinquante sous (14 710,50\$) au garage Mazda de Magog à même le fond de roulement de la municipalité.

Adoptée

### 11. Vente du véhicule Dodge RAM 2001

### 85-05-18

ATTENDU QUE Dodge RAM 2001 est devenu désuet et inutilisable pour la municipalité;

ATTENDU QU' une nouvelle camionnette a été achetée pour les travaux d'été;

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyé par monsieur Ronald Girardin

et résolu unanimement par les conseillers de vendre la camionnette Dodge RAM 2001 au montant de trois cent dollars (300,00\$) au garage Daudelin pour les pièces.

Adoptée

### 12. Embauche des animateurs du Camp de jour pour l'été 2018

### 86-05-18

Il est proposé par madame Julie Brosseau, appuyé par monsieur Sylvain Raymond et résolu unanimement que les personnes suivantes soient embauchées à titre d'animateurs et de responsable du camp de jour pour l'été 2018.

Samuel Éthier, animateur et responsable, salaire horaire 13,25\$ Nicolas Savard, animateur, salaire horaire 12,50\$ Rose Mailloux, animatrice, salaire horaire 12,00\$ Jérémy Éthier, animateur, salaire horaire 12,00\$.

Adoptée

### 13. Avis de motion pour l'adoption du règlement 478-17 sur la gestion des fossés

Monsieur Alain Gaucher donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement no. 478-17 concernant le nettoyage et le reprofilage des fossés de rues sera présenté pour adoption. Monsieur Alain Gaucher dépose le règlement 478-17 et une copie et remise à tous les citoyens présents.

### 14. Avis de motion du projet de règlement 494-18 sur la gestion contractuelle

Monsieur Sylvain Raymond donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement no. 494-18 sur la gestion contractuelle sera présenté pour adoption. Monsieur Sylvain Raymond dépose le règlement 494-18 et une copie et remise à tous les citoyens présents.

## 15. Avis de motion pour l'adoption du projet de règlement 495-18 autorisant les constructions multifamiliales et les résidences pour personnes âgées

Monsieur Ronald Girardin donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement no. 495-18 autorisant les constructions multifamiliales et les résidences pour personnes âgées dans le périmètre urbain. Monsieur Ronald Girardin dépose le règlement 495-18 et une copie et remise à tous les citoyens présents.

# 16. Avis de motion pour l'adoption du règlement 496-18 modifiant le règlement no. 169-86 concernant certaines dispositions à propos de l'entretien des terrains et de la végétation

Monsieur Éric Lachance donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement no. 496-18 modifiant le règlement no. 169-86 concernant certaines nuisances à propos de l'entretien des terrains et de la végétation. Monsieur Éric Lachance dépose le règlement 496-18 et une copie et remise à tous les citoyens présents.

### 17. Appui pour une demande à la CPTAQ

### **87-05-18**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire Jean-Louis Gagné désire faire un changement d'usage commercial sur le lot 4 539 792 pour y exercer une activité de remise à neuf, de réparation, d'entretien et de vente de machineries industrielles et/ou commerciales;

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'Article 101.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, depuis le 21 juin 2001, une autorisation de la commission est requise pour modifier une utilisation existante en une autre utilisation à une fin autre que l'agriculture;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet est situé dans la zone commerciale Ca-1 où cet usage est permis;

**CONSIDÉRANT QUE** le potentiel agricole à cet endroit est relié à des sols de classe 2 présentant des limitations modérées qui réduisent la gamme de culture possible avec une surabondance d'eau et plusieurs facteurs de limitation cumulatifs :

**CONSIDÉRANT QUE** les possibilités d'utilisation à des fins d'agriculture sont fortement limitées par le potentiel agricole et les éléments structurants de l'environnement tels que la route, le commerce adjacent, le terrain de golf et les boisés humides:

**CONSIDÉRANT QUE** les conséquences d'une autorisation pour une aliénation et une utilisation à des fins autres d'une partie de ce lot seront pratiquement inexistantes dû aux faits que ce lot n'est pas utilisé à des fins agricoles depuis nombre d'années et qu'il ne fait pas parti d'un tissu agricole. Il n'y a pas d'élevage dans un rayon de 500 mètres;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet ne nuit aucunement au potentiel agricole des lots avoisinants;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet ne crée aucune nouvelle contrainte relative à l'agriculture sur les terres avoisinantes;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet ne nuit pas à l'homogénéité de la communauté agricole et de l'exploitation agricole dans ce secteur;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet est sans effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet peut contribuer aux conditions socio-économiques et à la viabilité de la municipalité qui est constituée de plus de 90 % de terres agricoles;

CONSIDÉRANT QU' il n'existe pas d'autres espaces appropriés sur le territoire de la municipalité hors zone agricole afin d'accueillir ce nouvel usage, car la zone blanche est saturée et/ou en zone agricole.

**CONSIDÉRANT QUE** le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale.

À CES MOTIFS, il est proposé par madame Julie Brosseau, appuyé par monsieur Alain Gaucher et résolu unanimement par les conseillers

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution.

**QUE** la municipalité appuie la demande de Jean-Louis Gagné de vendre cet immeuble à une société nommée Prosytec Lauzon inc. et le futur acheteur entend faire de la remise à neuf, de la réparation, de l'entretien, de la vente de machineries industrielles et/ou commerciales à conditions que les opérations du nouvel usage respectent en tous points la réglementation municipale et les lois gouvernementales

Adoptée

### 18. Résolution pour la pose de dos d'âne

### 88-05-18

**CONSIDÉRANT** qu'il y a plusieurs demandes pour la pose de dos d'âne;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a plusieurs plaintes concernant la pose de dos d'âne;

Il est proposé par monsieur Ronald Girardin, appuyé par monsieur Sylvain Raymond et résolu unanimement par les conseillers :

QUE chaque demande de pose de dos d'âne doit être accompagnée d'un document d'appui par signatures de 75% des citoyens d'une rue;

**QUE** des dos d'âne seront systématiquement installés année après année sur la 8<sup>e</sup> avenue compte tenu de la circulation causée par le parc *Au fil* 

de l'eau.

QUE des dos d'âne seront systématiquement installés année après année sur la 2e rue compte tenu de la circulation causée par le pont entre

Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix.

Adoptée

### 19. Abrogation de la résolution 70-04-18

### 89-05-18

**CONSIDÉRANT** que de nouvelles directives ont été adoptées pour la pose de dos d'âne;

Il est proposé par monsieur Sylvain Raymond, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers d'abroger la résolution 70-04-18 concernant la pose de dos d'âne permanents sur la rue Bergeron.

Adoptée

### 20. Autorisation pour la demande de subvention PIQM-MADA

### <u>90-05-18</u>

Il est proposé par madame Julie Brosseau, appuyé par monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser Sophie Loubert, la directrice générale, à faire la demande d'une subvention au programme PIQM-MADA, volet 2, dans le but de sécuriser notre sentier multigénérationnel pour l'été 2019. La municipalité s'engage à contribuer au montant non-couvert par la subvention afin de réaliser ce projet d'une valeur totale d'environ 42 500\$.

Adoptée

### 21. Reprofilage des fossés de la 94<sup>e</sup> avenue et de la rue Principale

### <u>91-05-18</u>

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyé par monsieur Ronald Girardin et résolu unanimement par les conseillers d'octroyer les contrats de reprofilage de fossés de la 94<sup>e</sup> avenue et de la rue Principale au montant total de soixante-dix-sept mille six cent huit dollars et treize sous (77 608,13\$), incluant les taxes, à **Excavation R. Fortier & Fils inc.** Les travaux seront effectués au printemps.

Adoptée

#### 22. Divers

- RPEP : La ministre a demandé une nouvelle étude. Le comité lui a mentionné que c'était inutile puisque le BAPE l'a déjà fait.
- Le comité environnement est complet. Six personnes participeront avec M. Gaucher à divers projets, analyses et discussions.

### 23. Informations générales.

- Le don d'arbres aura lieu au garage municipal le 12 mai.
- L'activité Porto et chocolat aura lieu le 10 mai, il y a quatorze inscriptions.
- La formation sur le compostage aura lieu le 17 mai. Il y a déjà trente-deux inscriptions.
- Plus de trente-et-une personnes ont assisté à la formation sur les fines herbes et fleurs comestibles le 24 avril dernier.
- La saison de soccer a débuté cette semaine. Plus de cent vingt joueurs joueront cette année!
- L'activité jardinage 101 aura lieu le 24 mai. Vingt-trois adeptes ont déjà manifesté leur intérêt.
- Les inscriptions au camp de jour débuteront samedi matin à la salle du conseil
- L'heure du conte du mois de mai était la dernière avant l'été.

### 24. Période de questions.

- M. Letellier pose des questions sur le nettoyage de fossés à savoir qui doit nettoyer le fossé. Il questionne aussi sur les règles d'installation de ponceaux.
- M. Guillemette questionne sur ce qu'on va faire avec les terrains mal entretenus. Il questionne aussi sur la gestion des chats. Il questionne sur l'application de la règlementation de tempo.
- M. Fortin questionne à propos du cours d'eau Charbonneau. Il demande pourquoi il a été facturé si la machinerie n'a pas passé chez lui.
- M. Letellier demande s'il y a de grandes cartes avec les cours d'eau. Il demande aussi l'utilité des boites de jardinage.
- M. Michel Guy veut réparer son perré pour ne pas perdre son terrain.

### 25. Levée de la séance.

### <u>92-05-18</u>

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Ronald Girardin, appuyé par madame Julie Brosseau et résolu unanimement que la séance soit levée.

Adoptée

Il est 20h40 heures.

SOPHIE LOUBERT Secrétaire-trésorière et Directrice générale JACQUES DESMARAIS Maire

Je, Jacques Desmarais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

### ANNEXE A

### DÉPENSES DU MOIS D'AVRIL 2018

LISTE SÉLECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE	Chèques déjà émis en AVRIL 2018	13 440.89 \$
LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS AUTOMATIQUES	Chèques et paiements à émettre pour AVRIL 2018	77 907.50 \$
Salaires	AVRIL	38 083.72 \$
GRAND TOTAL	AVRIL	129 432.11 \$

DATE 03-05-2018 11:40

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 1

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

IMPRIME LE: 03-05-2018 BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000) DETAILLE

DU 01-04-2018 AU 30-04-2018

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
M. MAURICE BAUDRY BAUD50	05-04-18	12719 COURS	G/L	400.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER	02 70190	454
MARIE DESLONGCHAMPS DESL55	11-04-18	12757 COURS	G/L	300.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER / DANSE	02 70190	
M.MICHEL DUBOIS DUBO50	11-04-18	12758 COURS	G/L	12.00	IMMATRICULATIONS / TRANSIT NOUVELLE CAMIONNETTE	02 33000	300.00 455
			G/L	129.50	ACHAT D'ESSENCE	02 42000	631
			G/L	264.44	ENT. & REPARATION - VEHICULES / LKQ PIÈCES NOUVELLE CAMIONNETTE	02 33001	525
							405.94
SUSHI CHEZ SOI SUS50		12759 COURS	G/L		ACTIVITÉS CULT. SPORADIQ	02 70190	600.04
FECTEAU LYNN GIRA55	17-04-18	12760 COURS	G/L	300.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER / 3 COURS ADDITIONNELS HIVER 2018	02 70190	300.00
CATHY RENAUD	11-04-18	12761 COURS	G/L	10.99	REMBOURSEMENT SPORTS ENFANTS / 15%	02 70191	
SOPHIE BERNIER BER55	11-04-18	12762 COURS	G/L	150.00	PRÊT ÉQUIPEMENT COURS KENPO	02 70190	
M. MAURICE BAUDRY BAUD50	19-04-18	12763 COURS	G/L	400.00	FORMATEUR COURS SAISONNIER / YOGA	02 70190	
							400.00
NICOLE BOULÉ (CONCIERGERI BOUL50	11-04-18	12764 COURS	G/L	1,573.33	CONCIERGERIE CONTRAT	02 19000	495 1,573.33
SOPHIE LOUBERT LOU50	13-04-18	12765 COURS	G/L	93.00	FRAIS DE DEPLACEMENT SABREVOIS  14 ET 15 MARS/ SOIREE LOI 122  MRC	02 13000	310
							93.00
LA CAPITALE ASSUREUR DE I CAP50	13-04-18	12766 COURS	R-0000173951	1,520.81	ASS.COLLECT.AVRIL 2018	55 13870	000 1,520.81
SOCIETE ASSURANCE AUTO QU	J 16-04-18	12767 COURS	G/L	21.65	IMMATRICULATIONS	02 33000	455
SOCI50			G/L	1,396.50	TVQ SUR LA CAMIONNETTE (CHARGÉ AU BUREAU DES IMMATRICULATIONS)	03 31013	000
							1,418.15
FOU55		12768 COURS	G/L		REMBOURSEMENT SPORTS ENFANTS	02 70191	11.10
SOCIETE CANADIENNE DES PO SOCI42			G/L	·	SOMMAIRE FINANCIER 16-04-18	02 13000	2,726.65
SOCIETE CANADIENNE DES PO SOCI050			G/L		ACHAT TIMBRES ET AUTRES	02 13001	367.77
ALAIN GAUCHER GAUC50	18-04-18	12771 COURS	G/L	131.00	FRAIS DE DEPLACEMENT CONSEIL / CONFÉRENCE RPEP DRUMMONDVILLE 24-03-18		131.00
hélène paré	18-04-18	12772 COURS	G/L	23.70	REMBOURSEMENT SPORTS ENFANTS /	02 70191	
PAR50					15 % NATATION 12-04 AU 14 -06/ MAÉLIE ET LEILA		
							23.70
HÉLÈNE BARIL BAR55	18-04-18	12773 COURS	G/L	325.00	ATELIERS FINES HERBES / FACTURE 2816	02 70190	453

DATE 03-05-2018 11:40 IMPRIME LE: 03-05-2018 LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 2

2,683.41

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

DU 01-04-2018 AU 30-04-2018

NOM DATE NUMERO ETAT # FACTURE MONTANT DESCRIPTION # GL MONT. TOT

NUMERO DU FOURNISSEUR

325.00

FQM 24-04-18 12774 COURS 18-0568-1 2,683.41 COTISATION ASSOC. & ABONNEMENT 02 11000 494

TOTAUX 19 CHEQUES 13,440.89

FQM50 2018

PAGE 1

DATE 03-05-2018 11:06:00

IMPRIME LE: 03-05-2018

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

NUMERO G/L \*\*\*\*\*\* PAIEMENT SUGGERE \*\*\*\*\*\* BRUT ESCOMPTE NET DATE NUMERO DESCRIPTION SOLDE DE BANQUE DATE \*BELA005 BELANGER YVON, PION CELINE REMBOURS. DE TAXE 516.88 54 11200 000 26-04-18 26-04-18 000001 516.88 0.00 516.88 516.88 54 11200 000 516.88 516.88 TOTAL SUGGERE 0.00 \*SURP001 SURPRENANT JOHANNE 26-04-18 000001 REMBOURS. DE TAXE 22.93 54 11200 000 26-04-18 22.93 0.00 22.93 TOTAL SUGGERE 22.93 54 11200 000 22.93 0.00 22.93 \*THIB003 THIBERT MARTIN, LEBLANC MELANI 26-04-18 000001 REMBOURS. DE TAXE 931.93 54 11200 000 26-04-18 931.93 0.00 931.93 931.93 54 11200 000 931.93 TOTAL SUGGERE 931.93 0.00 ALAR45 GROUPE SÉCURITÉ ALARMA INC. 1063 BOULEVARD D'IBE 450 542-9990 30 JOURS 01-04-18 65220 CONTRAT ANNUEL SY 154.47 54 11200 000 30-04-18 154.47 0.00 154.47 01-04-18 644.56 CONTRAT ANNUEL GA 154.47 54 11200 000 30-04-18 154.47 0.00 154.47 TOTAL SUGGERE 308.94 54 11200 000 308.94 0.00 308.94 ALT50 ALTO COMMUNICATION 855 GRAND-BERNIER NO 450 348-7479 30 JOURS 13-03-18 281227 CELLULAIRE MICHEL 91.97 54 11200 000 31-03-18 91.97 91.97 0.00 20-03-18 281818 CRÉDIT CELLULAIRE MICHEL 57.49- 54 11200 000 20-03-18 57 49-57 49-0 00 34.48 54 11200 000 TOTAL SUGGERE 34.48 0.00 34.48 2099 BOULEVARD FERNA 450 646-5270 AOUA01 AOUATECH ENTENTE FORFAITAI 1,690.13 54 11200 000 30-04-18 30-04-18 056064 1,690.13 0.00 1,690.13 TOTAL SUGGERE 1,690.13 54 11200 000 1,690.13 0.00 1.690.13 ARI50 ARIANN BT PHOTO 144, RUE COUSINS NOR 514 608-7224 08-04-18 74 PHOTO CONSEIL 149.60 54 11200 000 30-04-18 149.60 0.00 149.60 TOTAL SUGGERE 149.60 54 11200 000 149.60 0.00 149.60 ATEL55 ATELTER JP INC 346-6878 30 JOURS 70, ROUTE 104 RÉPARATION SIERRA 249.42 54 11200 000 30-04-18 249.42 03-04-18 197966 0 00 249 42 TOTAL SUGGERE 249.42 54 11200 000 249.42 0.00 249.42 5300, CHEMIN ST-GABR 180 036-1559 30 JOURS BELL52 BELL GAZ LTÉE PROPANE EN VRAC 2 13-04-18 477981 172.70 54 11200 000 30-04-18 172.70 0.00 172.70 203.83 12-03-18 926198 PROPANE EN VRAC 203.83 54 11200 000 31-03-18 0.00 203 83 12-03-18 926199 PROPANE CASERNE 230.39 54 11200 000 31-03-18 230.39 0.00 230.39 30-03-18 931716 PROPANE EN VRAC G 389.29 54 11200 000 31-03-18 389.29 0.00 389.29 TOTAL SUGGERE 996.21 54 11200 000 996.21 0.00 996.21 BMR50 BMR GROUPE YVES GAGNON 359-1311 30 JOURS 950 BERNIER 17.21 54 11200 000 30-04-18 17.21 BACK JARDINAGE JA 1.7.21 27-04-18 2503077 0.00 286.98 54 11200 000 30-04-18 20-04-18 2797888 DÉPENSES MARCHÉ C 286.98 0.00 286.98 20-04-18 2797898 DÉPENSES MARCHÉ C 49.81 54 11200 000 30-04-18 49.81 0.00 49.81 17.21 20-04-18 2797913 DÉPENSES MARCHÉ C 17.21 54 11200 000 30-04-18 17.21 0.00 TOTAL SUGGERE 371.21 54 11200 000 371.21 0.00 371.21

IMPRIME LE: 03-05-2018

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

#### BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE NUMEDO	DESCRIPTION	COLDE	NUMERO G/L DE BANOUE		PAIEMENT		
DATE NUMERO	DESCRIPTION	SOLDE	DE BANQUE	DATE	BRUT	ESCOMPTE	NET
CARR45 CARREFOUR ACTION MUN	ICIPALE ET 6200, BOUL.	TASCHERE	450 466-9777	30 JOURS			
01-04-18 19-045	RENOUV.ADHÉSION 2	87.38	54 11200 000	30-04-18	87.38	0.00	87.38
TOTAL SUGGERE		87.38	54 11200 000		87.38	0.00	87.38
CAT50 CATSPORTS	1490 RUE NO	BEL, SUIT	514 721-2629	30 JOURS			
11-04-18 SIP033021	ARTICLES DE SPORT	252.08	54 11200 000	30-04-18	252.08	0.00	252.08
TOTAL SUGGERE		252.08	54 11200 000		252.08	0.00	252.08
CHEM50 CANADIEN NATIONAL	GESTION NON	I-MARCHAND	514 399-7549	30 JOURS			
02-04-18 91375274	ENTRETIEN FOURN.R	992.00	54 11200 000	30-04-18	992.00	0.00	992.00
TOTAL SUGGERE		992.00	54 11200 000		992.00	0.00	992.00
COMP40 COMPASS MINERALS CAN	ADA-OUÉBEC C/0 T52635			30 JOURS			
	ENTR.FOURN., RÉSEA		54 11200 000		1,527.94	0.00	1,527.94
TOTAL SUGGERE		1,527.94	54 11200 000		1,527.94	0.00	1,527.94
CORP50 STAPLES AVANTAGE	M9042 - D 0	DOV 117	877 272-2121	20 TOTTE			
	PAPETERIE BUREAU		54 11200 000		63.02	0.00	63.02
TOTAL SUGGERE			54 11200 000		63.02	0.00	63.02
ananco néanas nanco na cas	MONTH OF GOVERN		444 5422	20 тогта			
CRSB50 RÉSEAU BIBLIO DE LA 11-04-18 2018-9137	MONTEREGI 275, CONRAD FOURNITURE BUREAU				89.38	0.00	89.38
TOTAL SUGGERE	TOURNITORE BORDEO		54 11200 000	50 01 10	89.38	0.00	89.38
CSST50 CSST 18-03-18 AVC59179554		E 1200, 543.58	800 267-2204		PRÉLÈVEMENT #	228	543.58
TOTAL SUGGERE	AVID COTIDATION A		54 11200 000	10 04 10		0.00	543.58
DESL50 REAL DESLAURIERS ENR					202 20		202 20
26-04-18 7477 TOTAL SUGGERE	LUBRIFIANT		54 11200 000 54 11200 000		393.39	0.00	393.39 393.39
TOTAL BOODING		3,3.3,	31 11200 000		333.33	0.00	373.37
ECLA50 ECLAIRAGE MODERNE SA	RAN INC. 582 BOUL. D	U SEMINAI	348-4049	30 JOURS			
02-03-18 81983	ENTR.RÉP.BÂTIMENT	165.56	54 11200 000	31-03-18	165.56	0.00	165.56
TOTAL SUGGERE		165.56	54 11200 000		165.56	0.00	165.56
EMCO50 EMCO CORPORATION	600, RUE ST	-JACQUES	450 346-6841	30 JOURS			
27-03-18 25037191-00	ENTRETIEN BÂTIMEN	140.51	54 11200 000	31-03-18	140.51	0.00	140.51
TOTAL SUGGERE		140.51	54 11200 000		140.51	0.00	140.51
ENSE50 LES ENSEIGNES PERFEC	TION INC. 396 GRAND-R	BERNIER NO	347-0313	30 JOURS			
	_		54 11200 000		620.87	0.00	620.87
TOTAL SUGGERE		620.87	54 11200 000		620.87	0.00	620.87

DATE 03-05-2018 11:06:00

LONGSO LONGTIN ET FILS INC

PAGE 3

IMPRIME LE: 03-05-2018

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

NUMERO G/L \*\*\*\*\*\* PAIEMENT SUGGERE \*\*\*\*\*\* SOLDE DE BANQUE DATE BRUT ESCOMPTE NET DATE NUMERO DESCRIPTION ENTRE60 ENTREPRISES G.M. ST-BLAISE INC 877 RUE PRINCIPALE 291-3318 30 JOURS 01-03-18 12188 LOCATION ÉQUIPEME 1,092.26 54 11200 000 31-03-18 1,092.26 1,092.26 LOCATION ÉQUIPEME 1,092.26 54 11200 000 30-04-18 0.00 1,092.26 03-04-18 12189 1,092.26 2,184.52 54 11200 000 TOTAL SUGGERE 2,184.52 0.00 2,184.52 1153, ROUTE 133 450 346-6663 30 JOURS EQU53 EQUIPEMENT GUILLET 25-04-18 2005765 ENTRETIEN VÉHICUL 29.87 54 11200 000 30-04-18 29.87 0.00 29.87 TOTAL SUGGERE 29.87 54 11200 000 29.87 0.00 29.87 EQUI60 LES EQUIPEMENTS PASCALI ENR 547 ROUTE 219 245-7532 30 JOURS ENTR.MACH.ÉQUIP.G 71.46 54 11200 000 30-04-18 13-04-18 72487 71.46 0.00 71.46 71.46 54 11200 000 0.00 71.46 TOTAL SUGGERE 71.46 EXTI45 SERVICE EXTINCTEUR NAPIERVILLE 111, RUE COUTURE 450 245-1008 30 JOURS 06-03-18 11469 INSPECTION ENTRET 492.67 54 11200 000 31-03-18 492.67 0.00 492.67 TOTAL SUGGERE 492.67 54 11200 000 492.67 0.00 492.67 GHBE50 G.H. BERGER LTEE 455 DU SEMINAIRE 348-4916 30 JOURS 04-03-18 44653 ARTICLES QUINCAIL 68.25 54 11200 000 31-03-18 68.25 0.00 68.25 26-04-18 47425 ACCESSOIRES GARAG 66.10 54 11200 000 30-04-18 66.10 0.00 66.10 134.35 54 11200 000 TOTAL SUGGERE 134.35 134 35 0 00 0.00 21-08-18 43463 ARTICLES QUINCAIL 183.89 54 11200 000 31-08-18 183.89 183.89 TOTAL AUTRES 183.89 54 11200 000 183.89 0.00 183.89 TOTAL FOURNISSEUR 318.24 54 11200 000 318.24 0.00 318.24 C.P. 11022, SUCC. CE HYDR50 HYDRO-OUEBEC 348-1151 15 JOURS 19-03-18 610901905584 1,371.57 HÔTEL DE VILLE PA 1,371.57 03-04-18 PRÉLÈVEMENT # 224 20-03-18 622601830325 PARC AU FIL DE L' 85.83 03-04-18 PRÉLÈVEMENT # 223 85.83 3,199.48 09-04-18 627101829181 THERMOPOMPE PAYE 3,199.48 24-04-18 PRÉLÈVEMENT # 233 03-04-18 630701818186 LUMIÈRES DE RUES 2,428.67 16-04-18 PRÉLÈVEMENT # 232 2,428.67 19-03-18 722336 03-04-18 PRÉLÈVEMENT # ÉCLAIRAGE RUES PA 662.26 225 662.26 7,747.81 0.00 7,747.81 54 11200 000 7,747.81 TOTAL SUGGERE LIBR40 LIBRAIRIE AU CARREFOUR 600, RUE PIERRE-CAIS 450 349-7111 30 JOURS 26-04-18 20215 ACHATS LIVRES 332.85 54 11200 000 30-04-18 0.00 332.85 332.85 TOTAL SUGGERE 332.85 54 11200 000 332.85 0.00 332.85 LIBR45 LIBRAIRIE MODERNE 1001 BOUL. SÉMINAIRE 450 349-4584 30 JOURS 06-04-18 589463 ACHAT VOLUMES BIB 26.20 54 11200 000 30-04-18 26.20 0.00 26.20 13-04-18 591699 VOLUMES BIBLIOTHÈ 314.15 54 11200 000 30-04-18 314.15 0.00 314.15 17-04-18 592928 ARTICLES VOLUME B 165.59 54 11200 000 30-04-18 165.59 0.00 165.59 TOTAL SUGGERE 505.94 54 11200 000 505.94 0.00 505.94 26.20- 54 11200 000 01-05-18 26.20-26.20-01-05-18 596892 CRÉDIT VOLUME BIB 0.00 26.20- 54 11200 000 26.20-26.20-TOTAL AUTRES 0.00 TOTAL FOURNISSEUR 479.74 54 11200 000 479.74 0.00 479.74

875 DES CARRIERES

450 347-7450 30 JOURS

IMPRIME LE: 03-05-2018

#### MUNICIPALITE DE ST-BLAISE BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE NUMER	0	DESCRIPTION	SOLDE	NUMERO G/L DE BANQUE		PAIEMENT BRUT	S U G G E R E ESCOMPTE	******* NET
27-03-18 0657	2	CARBURANT LOISIR-	1,258.95	54 11200 000	31-03-18	1,258.95	0.00	1,258.95
10-04-18 0675	9	CARBURANT GARAGE	2,704.72	54 11200 000	30-04-18	2,704.72	0.00	2,704.72
TOTAL SUGGER	E		3,963.67	54 11200 000		3,963.67	0.00	3,963.67
MINI50 MINISTR	E DU REVENU DI	U QUEBEC			15 DU MO:	IS		
31-03-18 DAS M	ARS 2018	DAS DU 01-03 AU 3	9,304.71		03-04-18	PRÉLÈVEMENT #	226	9,304.71
TOTAL SUGGER	E		9,304.71	54 11200 000		9,304.71	0.00	9,304.71
		EILLER JUR 455, RUE K						066 55
04-04-18 955		COURS MUNICIPALE						966.57
TOTAL SUGGER	<u>r:</u>		966.57	54 11200 000		966.57	0.00	966.57
MRCH50 M.R.C.	DU HAUT-RICHE	LIEU 380, 4E AV	ENUE	346-3636	30 JOURS			
01-04-18 CRF18	00046	QUOTE PART MAT.RÉ	14,256.39		12-04-18	PRÉLÈVEMENT #	229	14,256.39
TOTAL SUGGER	Е		14,256.39	54 11200 000		14,256.39	0.00	14,256.39
		-AUX-NOIX 959 PRINCI	·					
26-03-18 1805		PROTECTION INCEND		54 11200 000			0.00	767.25
28-03-18 1806			•	54 11200 000		1,056.40	0.00	1,056.40
11-04-18 1806		ALARME INCENDIE		54 11200 000		737.93	0.00	737.93
11-04-18 1806		ACCIDENT ROUTE 19		54 11200 000		575.95	0.00	575.95
11-04-18 1807		PREMIERS RÉPONDAN		54 11200 000		482.55	0.00	482.55
11-04-18 1807		PREMIERS RÉPONDAN GARDE EXTERNE		54 11200 000 54 11200 000		396.92	0.00	396.92 2,492.75
12-04-18 1807 26-04-18 1807		ACTIVITÉS PRÉVENT	•	54 11200 000		2,492.75 225.00	0.00	2,492.75
		QUOTE PART INCEND		54 11200 000				10,664.37
TOTAL SUGGER	E		17,399.12	54 11200 000		17,399.12	0.00	17,399.12
NETT50 NETTOYE				450 347-2373		45.50		45.50
05-04-18 26323		NETTOYAGE SARRAU				45.59	0.00	45.59
TOTAL SUGGER	E		45.59	54 11200 000		45.59	0.00	45.59
PAPY050 PAPYRUS	ENR.	1079 RUE P	RINCIPALE	291-5215	30 JOURS			
30-04-18 01228	9	LE BLAISOIS PRINT	1,621.15	54 11200 000	30-04-18	1,621.15	0.00	1,621.15
TOTAL SUGGER	Е		1,621.15	54 11200 000		1,621.15	0.00	1,621.15
		E PMA 87A, BOUL.						
		ALIMENTS LIQUEURS			30-04-18			45.89
TOTAL SUGGER	E		45.89	54 11200 000		45.89	0.00	45.89
01-05-18 00308	065	ACHAT LIQUEURS	12.63	54 11200 000	31-05-18	12.63	0.00	12.63
TOTAL AUTRES			12.63	54 11200 000		12.63	0.00	12.63
TOTAL FOURNI	SSEUR		58.52	54 11200 000		58.52	0.00	58.52
PNEU50 LES PNE	US ROBERT BERI	NARD 450 GRAND-	BERNIER NO	346-4457	30 JOURS			
30-03-18 JEA-F		INSTALLATION PNEU		54 11200 000		83.93	0.00	83.93
19-04-18 JEA-F		CHANGEMENT PNEUS		54 11200 000		117.28	0.00	117.28
TOTAL SUGGER	E		201.21	54 11200 000		201.21	0.00	201.21

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

#### BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE NUMERO	DESCRIPTION	SOLDE	NUMERO G/L DE BANQUE		PAIEMENT BRUT	S U G G E R E ESCOMPTE	******* NET
PREC50 PRÉCISION 6047521 CA 13-04-18 003872 TOTAL SUGGERE	NADA INC. 509, RUE PR ENTR. ET RÉPARATI	210.40			210.40 210.40	0.00	210.40 210.40
RAC50 RACINE CHEVROLET-BUI 29-03-18 78529 29-03-18 121067 TOTAL SUGGERE	CK-GMC 1080 RUE DO RÉPARATION VÉHICU RÉPARATION VÉHICU	155.72 766.84	450 359-5950 54 11200 000 54 11200 000 54 11200 000	31-03-18	155.72 766.84 922.56	0.00 0.00 0.00	155.72 766.84 922.56
RECE50 RECEVEUR GENERAL DU 31-03-18 DAS MARS 2018	CANADA  DAS DU 01-03 AU 3			15 DU MO:	IS		4,069.62
TOTAL SUGGERE	2.10 20 01 03 110 3		54 11200 000			0.00	4,069.62
SERV16 SERVICES DE CARTES I 29-03-18 03-2018 N.BOULÉ TOTAL SUGGERE		27.51	54 11200 000	16-04-18	PRÉLÈVEMENT # 27.51	231	27.51 27.51
SIMSTM50 LES ENTREPRISES SIMO 19-04-18 209 TOTAL SUGGERE	N STE-MARI 259, LAFREN RÉPARATION LUMIÈR	287.44			DURS 287.44 287.44	0.00	287.44 287.44
SOCA50 SOCAN 09-04-18 8717818 TOTAL SUGGERE	41, CHEMIN DROIT SUR LOCATIO	36.47	866 944-6224 54 11200 000 54 11200 000		36.47 36.47	0.00	36.47 36.47
SOCI050 SOCIETE CANADIENNE D 03-04-18 9649598005 30-04-18 9652261144 TOTAL SUGGERE	FRAIS POSTE POUR PUBLIPOSTAGE CALE	493.32 507.60	54 11200 000	30-04-18 30-04-18	493.32	0.00 0.00 0.00	
STJEA50 PIECES D'AUTO ST-JEA 28-03-18 1-5649669 TOTAL SUGGERE		619.06		31-03-18		0.00	619.06 619.06
TELU50 TELUS MOBILITE 05-04-18 22236138083 TOTAL SUGGERE	C.P. 11049 CELLULAIRE M.DUBO	44.18			PRÉLÈVEMENT # 44.18		44.18 44.18
TOIL50 TOILETTES PORTATIVES 29-11-17 103311 29-11-17 CR.103306 TOTAL SUGGERE	TOILETTE REG.1008	71.86- 35.93-	54 11200 000	29-11-17 29-11-17	71.86- 35.93-		71.86- 35.93- 107.79-
TVAE50 T.V.A. ÉLECTRIQUE IN						0.00	307.84

DATE 03-05-2018 11:06:00 LISTE SUGGEREE DES PAIEMENTS AUTOMATIQUES AU 30-04-2018 PAGE 6 IMPRIME LE: 03-05-2018

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DATE NUMERO	DESCRIPTION SOLDE	NUMERO G/L *******  DE BANQUE DATE		S U G G E R E ESCOMPTE	******* NET
TOTAL SUGGERE	307.84	54 11200 000	307.84	0.00	307.84
	CP 11078  CAMERA PARC FIL D 53.98 53.98		PRÉLÈVEMENT #	230	53.98 53.98
11-04-18 23046799	345 HANLON CREEK BLV ENTRETIEN RÉPARAT 381.95 ENTRETIEN VÉHICUL 354.33 736.28	54 11200 000 30-04-18	381.95 354.33	0.00	381.95 354.33 736.28
	58, 39E AVENUE  ALIMENT LIQUEURS 19.50  ALIMENTS LIQUEURS 45.00  77.50	54 11200 000 31-03-18 54 11200 000 30-04-18	19.50 13.00	0.00 0.00 0.00 0.00	19.50 13.00 45.00 77.50
GRAND TOTAL SUGGERE GRAND TOTAL AUTRES  ** GRAND TOTAL **	170.32	54 11200 000 54 11200 000 54 11200 000	77,737.18 170.32 77,907.50	0.00	170.32

DATE 03-05-2018 11:06 IMPRIME LE: 03-05-2018 MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

### B E S O I N S D E C A I S S E

### BESOINS PAR PERIODE

	DATE	NET	BRUT	ESCOMPTE
1	30-04-18	77,737.18	77,737.18	0.00
2	07-05-18	26.20-	26.20-	0.00
3	14-05-18	0.00	0.00	0.00
4	21-05-18	0.00	0.00	0.00
5	28-05-18	0.00	0.00	0.00
6	04-06-18	12.63	12.63	0.00
7	11-06-18	0.00	0.00	0.00
8	18-06-18	0.00	0.00	0.00
9	AUTRES	183.89	183.89	0.00

### BESOINS CUMULATIFS

	DATE	NET	BRUT	ESCOMPTE
1	30-04-18	77,737.18	77,737.18	0.00
2	07-05-18	77,710.98	77,710.98	0.00
3	14-05-18	77,710.98	77,710.98	0.00
4	21-05-18	77,710.98	77,710.98	0.00
5	28-05-18	77,710.98	77,710.98	0.00
6	04-06-18	77,723.61	77,723.61	0.00
7	11-06-18	77,723.61	77,723.61	0.00
8	18-06-18	77,723.61	77,723.61	0.00
9	AUTRES	77,907.50	77,907.50	0.00